

Politiques en Europe pour l'économie circulaire

Sylvie FAUCHEUX

Professeur en sciences économiques

MIP & LIRSA, Cnam (France)

Acteurs de l'économie circulaire

Les grandes lignes de l'application de l'économie circulaire ne sont pas nouvelles...

On RÉ-UTILISE et RÉ-EMPLOIE depuis fort longtemps (à l'image des « *biffins* » depuis plus de deux siècles ou d'Emmaüs créé il y a 60 ans).

Ce qui est nouveau, c'est que de nombreux grands acteurs tant publics que privés, s'en emparent et développent de nouvelles solutions.

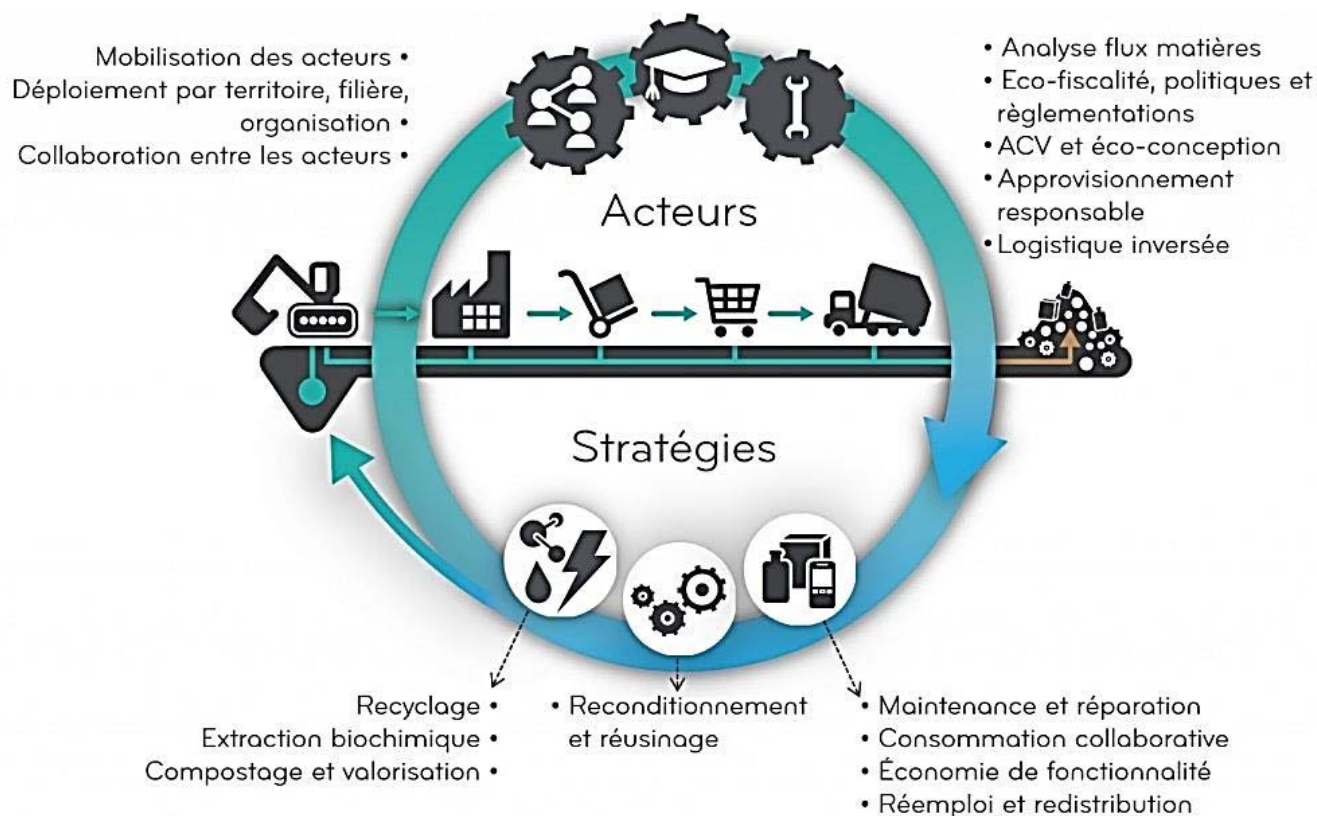
le cnam



© <http://vecto2000.com>

Schéma de l'Institut EDDEC

le cnam



© Institut EDDEC 2015 - Tous droits réservés
Design graphique : Marie Reumont

L'économie circulaire et les PME...

le **cnam**



Source:
greeneconet.eu

Les propositions EU du 2 juillet 2014

le **cnam**

« ... La réalisation des nouveaux objectifs en matière de déchets permettrait de créer 580 000 nouveaux emplois par rapport aux chiffres actuels, tout en renforçant la compétitivité de l'Europe et en réduisant la demande de ressources rares et onéreuses.

.... une diminution des incidences sur l'environnement et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Elles appellent les Européens à recycler 70 % des déchets municipaux et 80 % des déchets d'emballages d'ici à 2030 »



L'argumentaire: juillet 2014

le cnam

« ... Si nous voulons être compétitifs, nous devons tirer le meilleur parti de nos ressources, et cela implique de les recycler pour pouvoir les réutiliser à des fins productives et non de les mettre en décharge comme des déchets. Le passage à une économie circulaire n'est pas seulement possible; il sera aussi bénéfique, mais la transition ne se fera pas pour autant en l'absence de mesures appropriées. ... »

- **Monsieur Janez Potočnik**, commissaire européen chargé de l'environnement, en juillet 2014.



Bénéfices de l'économie circulaire

le cnam



Les bénéfices écologiques et économiques pour l'Europe de l'économie circulaire, sont nombreux:

- La réduction par -15 % des émissions annuelles des gaz à effet de serre (dont le CO2) d'ici à 2030.
- La réduction par -20% de consommation de matières premières et la sécurisation de l'approvisionnement.
- Une meilleure rentabilité pour des entreprises.
- Création d'entre 1 et 3 millions d'emplois d'ici 2030.

Le “paquet” européen - décembre 2015

le cnam

Après 3 mois d'une consultation publique, la Commission européenne a publié début décembre 2015 un nouveau paquet économie circulaire.

Les propositions, rendues publiques le 2 décembre 2015, couvrent l'ensemble du cycle de vie : depuis la production et la consommation jusqu'à la gestion des déchets et le marché des matières premières secondaires.



Points forts : paquet EU décembre 2015

le cnam

- un objectif commun pour l'UE en vue du recyclage de 65 % des déchets municipaux d'ici à 2030.
- un objectif commun pour l'UE en vue du recyclage de 75 % des déchets d'emballages d'ici à 2030.
- un objectif contraignant visant à réduire la mise en décharge à tout au plus 10 % de l'ensemble des déchets d'ici à 2030 et une interdiction de mise en décharge des déchets collectés séparément.
- des mesures concrètes pour promouvoir le réemploi et stimuler la symbiose industrielle.

Un sujet d'une brûlante actualité....

le **cnam**

EC Revised
Circular
Economy
Package
Déc 2015

THE 2016 EUROPEAN
CIRCULAR ECONOMY
CONFERENCE

Is the new package the right fit for Europe?

16 February
2016

Thon Hotel EU
Brussels

Organised by **Forum Europe** Sponsor **suez** Media Partner **(R)(M)**

BRUXELLES, LE 2 DÉCEMBRE 2015 : « La Commission a adopté aujourd'hui un nouveau train de mesures ambitieuses sur l'économie circulaire, afin de faciliter la transition de l'Europe vers une économie circulaire qui renforcera sa compétitivité au niveau mondial, favorisera une croissance économique durable et créera de nouveaux emplois... ».

http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-6204_en.htm

Le livre blanc – Pacte du Grand Paris

le **cnam**

**LIVRE BLANC DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU GRAND PARIS,
*paru le 14 septembre 2015.***

**Le Livre Blanc est le fruit des travaux menés
au sein des ateliers des
*États généraux de l'économie circulaire
du Grand Paris,*
co-organisés par plusieurs collectivités
franciliennes, à l'initiative de la Ville de Paris,
et soutenus par l'ADEME Ile-de-France.**



Les états généraux du Grand Paris

le **cnam**

L'événement a été lancé le 11 mars 2015 avec ensuite 7 groupes de travail entre les mois d'avril et de juin.

- ❑ *Chaque atelier avait pour vocation à rassembler un panel d'acteurs (administrations, entreprises, associations, ONG, monde académique, acteurs de la recherche, etc.) autour d'un travail commun sur les enjeux pour la future métropole.*

Cela a permis aux municipalités et industriels, comme aux ONG, de se positionner comme acteurs de la future économie circulaire du territoire francilien.



Les signataires du Livre Blanc

le cnam

Plusieurs acteurs ont, dans la foulée, signé le *Livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris*.

C'est, par exemple, le cas de L'**UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (UNICEM)**.

Participant au groupe de travail « *Aménagement, de l'écoconception au chantier vert* », l'UNICEM a pu faire valoir ses recommandations notamment en matière de recyclage sur les chantiers.



le **cnam**